

# JOURNEE MONDIALE SUR LA PREVENTION DES MALTRAITANCES ENVERS LES PERSONNES FRAGILES ET VULNERABLES

Organisée par ALMA France (Allo Maltraitance) en coopération avec le Laboratoire d'Ethique de L'université Paris Descartes, l'AFBAH, la FNG, la SFGG, la Solres

15 JUIN 2010

17H30 -20H00

UNIVERSITE PARIS DESCARTES  
AMPHITHEATRE GIROUD  
45 RUE DES SAINTS PERES  
75006 PARIS

Abus, violences ou négligences ne concernent pas que les autres. Chacun peut devenir témoin, victime, voire auteur involontaire. Prendre conscience des situations où la maltraitance peut survenir, veiller au respect d'autrui en particulier si des déficiences le fragilisent assurent la meilleure prévention.



[www.alma-france.org](http://www.alma-france.org)

FÉDÉRATION ALMA FRANCE

FÉDÉRATION ALMA FRANCE

SOUS LE PARRAINAGE DE:



Ministre du travail, de la solidarité et de la  
fonction publique

ET LE SOUTIEN DE



Siège social : ALMA France BP 1526

38025 GRENOBLE CEDEX

Tél. : 04 76 84 20 40 • Fax : 04 76 21 81 38

[contact@alma-france.org](mailto:contact@alma-france.org) • [www.alma-france.org](http://www.alma-france.org)

Membre de la plateforme nationale 3977



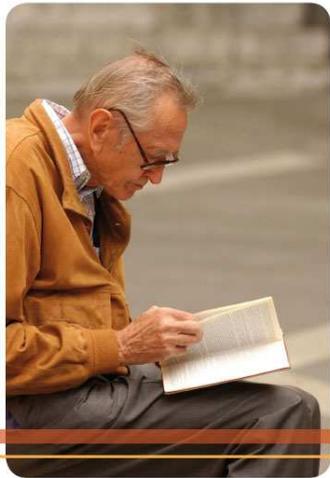
CONFERENCE/ DEBAT  
« MALTRAITANCES :  
CHACUN PEUT ETRE  
CONCERNE »

15 JUIN 2010

OBJECTIFS :  
DÉVELOPPEMENT  
FORMATION  
RECHERCHE

## Programme :

- **Introduction du débat**  
Pr Christian Hervé (Laboratoire d'Ethique de Paris V)
- **Universalité du risque et sa gradation**  
Pr Robert Moulias (ALMA France)  
*Chacun peut être au risque dans la mesure où il dépend d'autrui pour sa vie quotidienne. Ne pouvoir s'exprimer potentialise tous les risques. La dépendance expose à la malveillance (l'occasion fait le larron), à la violence, (plus facile envers le plus faible) et à la négligence : on ne reconnaît pas le besoin, on ignore la bonne réponse, on n'a pas les moyens.*



- **Rôle et responsabilité du témoin**  
Pr Veron (Université Paris XIII)  
*S'il suspecte une maltraitance, intentionnelle ou non, le témoin a un devoir de signalement. Comment doit il le faire, quels sont les risques du silence et ceux de l'action ; comment protéger le témoin ?*
- **Le médecin face à la maltraitance**  
Pr Olivier Rodat (Université de Nantes)  
*Le médecin peut être témoin et doit concilier l'obligation de signalement et celle de secret. Il peut être acteur par intention ou surtout par inconscience, ignorance ou impossibilité de faire*
- **L'auteur de maltraitements : un personnage bien banal**  
Michèle Myslinski (Université P. Mendès France, Grenoble)  
*Une minorité agit par malveillance (l'occasion). Une place à part doit être faite au pervers qui profite de la faiblesse d'autrui, cache son jeu et ne relève que de la sanction. La majorité des auteurs se voit bientraitante, est inconsciente du caractère maltraitant de sa négligence, voire de sa négligence elle-même, ou ignore ce qu'il faudrait faire. Tout ce qui relève de la négligence est susceptible de prévention, ne fut ce que par prise de conscience : on cherche alors à savoir.*
- **Gériatrie et Prévention**  
Sebastien Doutreligne (SFGG)  
*La bientraitance n'est ni le symétrique positif de la maltraitance, ni un ensemble de recettes infallibles, ni un « état construit » à l'aune duquel les écarts pourraient être mesurés. Donner du sens aux pratiques professionnelles, valoriser le soin relationnel et pour cela, faire converger les convictions de chacun vers une vision commune de la bientraitance. Tel est l'objectif de l'outil bientraitance élaboré par la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG).*



Si vous souhaitez participer à ce débat veuillez bien vouloir vous inscrire en appelant le

**04.76.84.20.40**

Ou en vous inscrivant via notre site internet

[alma-france.org](http://alma-france.org)

- **Conclusion**  
Geneviève Laroque  
(Fondation Nationale de Gérontologie, ΔFRΔH)

